

CROISSANCE DURABLE



Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance » ou « la société ») est une société d'assurance à capital-actions inscrite à la Bourse de Toronto. Elle est régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*, la *Loi concernant L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée ») de même que par la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. iA Assurance et ses filiales sont autorisées par les organismes réglementaires appropriés à exercer leurs activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et dans la plupart des États des États-Unis. iA Assurance est également un émetteur assujéti aux différentes lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les provinces canadiennes.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, iA Assurance est devenue une filiale dont la totalité des actions ordinaires sont détenues par iA Société financière inc. (« iA Société financière »), une société de portefeuille qui regroupe l'ensemble des activités du groupe iA. Aux termes d'un plan d'arrangement (« l'arrangement »), la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, la nouvelle société de gestion de portefeuille, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débentures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance, au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. À la suite de l'arrangement, iA Assurance est demeurée un « émetteur assujéti » au sens de la réglementation sur les valeurs mobilières.

En février 2000, iA Assurance est devenue une société publique régie en vertu de la Loi privée 1999. La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionné le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement ou indirectement 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2019 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 13 février 2020.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS

iA Assurance publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Toutefois, la société publie également certaines mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS (non conformes aux IFRS). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la société. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

Les mesures financières non conformes aux IFRS publiées par la société incluent, sans toutefois s'y limiter : le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires, les ventes, l'actif sous gestion (ASG), l'actif sous administration (ASA), le capital et le ratio de solvabilité.

Les ventes sont des mesures non conformes aux IFRS et permettent de mesurer la capacité de la société à générer de nouvelles affaires. Elles sont définies comme étant les entrées de fonds des nouvelles affaires souscrites au cours de la période. Les primes nettes, qui font partie des produits présentés aux états financiers, incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur. L'actif sous gestion et sous administration est une mesure non conforme aux IFRS qui permet de mesurer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration. Une analyse des produits par secteurs est présentée à la section « Rentabilité » de ce rapport de gestion.

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Assurance ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif » et « but » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent rapport de gestion, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs.

Bien que iA Assurance estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment : la conjoncture commerciale et économique; la concurrence et le regroupement de sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales; les liquidités de iA Assurance, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'exactitude des conventions comptables et des méthodes actuarielles utilisées par iA Assurance, les risques d'assurance, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices, notamment l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de pandémies et d'actes terroristes.

Des renseignements supplémentaires sur des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, et dans les autres documents que iA Assurance a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion reflètent les attentes de la société à la date du présent rapport de gestion. iA Assurance ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Assurance sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans la notice annuelle de la société, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

Rapport de gestion 2019

4 Faits saillants

5 Croissance des affaires

7 Rentabilité

7 Analyse selon les résultats financiers

10 Situation financière

10 Capitalisation et solvabilité

10 Capitaux propres et financement

12 Contrôles et procédures

12 Autres éléments

14 Placements

14 Fonds général

18 Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

19 Gestion des risques

19 Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

20 Catégories de risques

Faits saillants

Encore cette année, la société a enregistré de solides résultats. En effet, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a crû de 13 % et la croissance des affaires a été soutenue, alors que les primes et dépôts de 2019 sont supérieurs de 10 % à ceux de 2018 et que l'actif sous gestion et sous administration à la fin de 2019 était supérieur de 12 % à celui du début de l'année.

Par ailleurs, la société a terminé l'année avec un ratio de solvabilité bien au-dessus de la fourchette cible et le portefeuille de placements est demeuré de la plus haute qualité.

Rentabilité

La société a dégagé un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 690,7 millions de dollars en 2019, comparativement à un résultat de 612,7 millions en 2018. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité de l'année 2019.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	690,7	612,7	13 %

Croissance des affaires

Les primes et dépôts ont augmenté de 10 % en 2019, si on compare au résultat de 2018, pour totaliser près de 11,4 milliards de dollars. Pour sa part, l'actif sous gestion et sous administration a progressé de 12 % pour atteindre 188,7 milliards de dollars au 31 décembre 2019. Par ailleurs, la progression des ventes a été particulièrement bonne du côté des fonds distincts, dans les divisions des Services aux concessionnaires et des Solutions pour les marchés spéciaux, à l'Épargne et retraite collectives et dans les deux divisions des Affaires américaines. Se référer à la section « Croissance des affaires » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la croissance des affaires de l'année 2019.

Solidité financière

Le ratio de solvabilité atteignait 126 % au 31 décembre 2019, comparativement à 126 % un an plus tôt. Ainsi, tout au long de 2019, le ratio de solvabilité est demeuré bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % retenue comme objectif par la société. Par ailleurs, à la fin de 2019, le capital de la société s'élevait à plus de 6,4 milliards de dollars. Finalement, la société a racheté des débetures en 2019, pour un produit net d'environ 250 millions de dollars, et elle a aussi enregistré une forte génération organique de capital. Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, y compris les dividendes et les instruments de dette, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré de la plus haute qualité en 2019. En effet, au 31 décembre 2019, et comme présenté au tableau ci-après, la proportion des placements douteux nets a continué à diminuer en 2019 et se maintient à un niveau relativement bas, à 0,03 % des placements totaux. De plus, le portefeuille d'obligations ne comporte que 0,88 % de titres cotés BB et moins. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Indices de qualité des placements

(aux 31 décembre)	2019	2018
Placements douteux nets (en millions)	10,9 \$	15,9 \$
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,03 %	0,05 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,87 %	0,78 %

Acquisitions, cession et structure d'entreprises

Le 1^{er} janvier 2020, la société et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné. La fusion a été comptabilisée à la valeur comptable et n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés.

Aucune acquisition ou cession importante ne sont survenues au cours de l'exercice.

Litige

La société est impliquée dans un litige avec une tierce partie, Ituna Investment LP (« Ituna »), qui cherchait à utiliser les contrats d'assurance à des fins pour lesquelles ils n'ont pas été conçus. La cause a été entendue par la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan, qui a rendu une décision favorable à la société le 15 mars 2019. La partie adverse en a appelé de cette décision. La Cour d'appel de la Saskatchewan a entendu la cause à la mi-janvier 2020. La société a toujours considéré que la position de Ituna n'était juridiquement pas fondée et a fait valoir sa position en appel avec conviction. Notons également que les gouvernements de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick ont publié de nouveaux règlements qui limitent le montant de primes qu'un assureur peut recevoir ou accepter en tant que dépôt dans les comptes secondaires des contrats d'assurance vie. Ces règlements sont cohérents avec la position de la société.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2019 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2019. Aucun de ces amendements ni aucune de ces normes n'ont eu une incidence sur les états financiers de la société à l'exception de la norme IFRS 16 – *Contrats de location*, qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs au titre du droit d'utilisation pour un montant de 140 millions de dollars ainsi que d'obligations locatives pour un montant de 142 millions de dollars, ce qui a aussi donné lieu à la décomptabilisation d'un passif de 2 millions de dollars. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*. D'autre part, rappelons que le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de prolonger l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'adoption de la norme IFRS 9 – *Instruments financiers* jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours. Finalement, la société poursuit ses travaux relatifs à la mise en application de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurance*, dont la date d'application prévue est le 1^{er} janvier 2022. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

Perspectives pour 2020

En 2020, la croissance du bénéfice devrait provenir en bonne partie de la croissance organique, soit de la croissance normale du bénéfice anticipé sur les affaires en vigueur, d'initiatives pour améliorer la rentabilité dans tous les secteurs d'activité et d'initiatives pour profiter pleinement du réseau de distribution pancanadien de la société en assurance et en gestion de patrimoine. De plus, les acquisitions des dernières années contribueront à la croissance du bénéfice.

Par ailleurs, le bilan demeure solide et la société possède des protections et des ressources pour s'ajuster aux variations macroéconomiques. Elle bénéficie aussi d'une flexibilité financière qui lui donne les moyens de ses ambitions, soit notamment de croître organiquement et de procéder à des acquisitions.

CROISSANCES DES AFFAIRES



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Assurance individuelle

Gestion de patrimoine individuel

Assurance collective

Épargne et retraite collectives

Affaires américaines

Filiale : iA Auto et habitation

DIVISIONS

▶ Régimes d'employés

▶ Services aux concessionnaires

▶ Solutions pour les marchés spéciaux

▶ Assurance individuelle

▶ Services aux concessionnaires

Croissance des affaires

Actif sous gestion et sous administration

L'actif sous gestion et sous administration a progressé de 12 % pour atteindre 188,7 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

Primes et dépôts¹

Les primes et dépôts totaux ont augmenté de 10 % en 2019, si on compare au résultat de 2018, pour totaliser près de 11,4 milliards de dollars. Les plus grandes croissances ont été enregistrées par les secteurs de l'Épargne et retraite collectives et des Affaires américaines.

Ventes

Dans le secteur de l'Assurance individuelle, les ventes ont totalisé 187,5 millions de dollars en 2019 comparativement à 190,8 millions en 2018. Cette légère diminution s'explique par la baisse des primes excédentaires, alors que les primes minimales ont crû de 2 %.

Du côté de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes du fonds général ont été fortes tout comme celles des fonds distincts. Du côté des fonds communs de placement, les ventes de 2019 ont été légèrement inférieures à celles de 2018. Au total, les ventes se sont chiffrées à près de 5,0 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 10 % sur un an.

Dans le secteur de l'Assurance collective, les ventes de 2019 ont totalisé 49,1 millions de dollars dans la division des Régimes d'employés, comparativement à 92,5 millions en 2018. Dans la division des Services aux concessionnaires, les ventes ont dépassé 1 milliard de dollars en raison d'une croissance de 6 % sur un an. Puis, dans la division des Solutions pour les marchés spéciaux, les ventes ont crû de 7 % en 2019, pour totaliser 273,9 millions de dollars.

À l'Épargne et retraite collectives, la croissance des ventes a été forte puisqu'elles ont crû de 24 % sur un an, pour totaliser près de 2,1 milliards de dollars.

Du côté des Affaires américaines, la belle lancée s'est poursuivie dans les deux divisions. En effet, dans la division de l'Assurance individuelle, les ventes ont totalisé 99,2 millions de dollars américains, en hausse de 22 % par rapport à 2018. Aussi, les ventes ont crû de 20 % en un an dans la division des Services aux concessionnaires, pour totaliser 449,2 millions de dollars américains en 2019.

Finalement, à la filiale iA Auto et habitation, les ventes ont atteint 351,0 millions de dollars en 2019, comparativement à 322,8 millions en 2018, ce qui représente une augmentation de 9 %.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2019	2018	Variation
Actif sous gestion	99 465,3	89 094	12 %
Actif sous administration	89 245,8	79 677,5	12 %
Total	188 711,1	168 771,5	12 %

Primes et dépôts¹

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Assurance individuelle	1 586,5	1 554,4	2 %
Gestion de patrimoine individuel	4 975,0	4 526,4	10 %
Assurance collective	1 788,2	1 789,1	—
Épargne et retraite collectives	2 046,5	1 642,0	25 %
Affaires américaines (US \$) ²	651,1	533,7	22 %
Assurance de dommages	314,2	294,5	7 %
Total	11 361,5	10 340,1	10 %

Ventes par secteurs d'activité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales	176,4	173,7	2 %
Primes excédentaires	11,1	17,1	(35 %)
Total	187,5	190,8	(2 %)
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	545,8	400,6	36 %
Fonds distincts	2 365,5	1 987,9	19 %
Fonds communs de placement	2 063,7	2 137,9	(3 %)
Total	4 975,0	4 526,4	10 %
Assurance collective			
Régimes d'employés	49,1	92,5	(47 %)
Services aux concessionnaires ³	1 020,3	962,9	6 %
Solutions pour les marchés spéciaux	273,9	255,6	7 %
Total	1 343,3	1 311,0	2 %
Épargne et retraite collectives	2 073,6	1 666,9	24 %
Affaires américaines ²			
Assurance individuelle (US \$)	99,2	81,3	22 %
Services aux concessionnaires (US \$)	449,2	375,1	20 %
iA Auto et habitation	351,0	322,8	9 %

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

² Depuis le premier trimestre de 2018, la société présente les Affaires américaines en tant que secteur d'activité distinct.

³ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

Rentabilité

Faits saillants

La société a complété l'année 2019 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 690,7 millions de dollars, en hausse de 13 % par rapport à celui de 2018.

Comme mentionné au début de ce document, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est devenue une filiale de iA Société financière inc. le 1^{er} janvier 2019 en vertu d'un plan d'arrangement. En vertu de ce plan d'arrangement, iA Société financière devient l'émetteur absorbant (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de la société.)

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction

À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour complète de l'ensemble de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

Au 31 décembre 2019, les changements d'hypothèses actuarielles (pour les affaires sans participation), utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance, ont engendré un impact net positif sur le bénéfice d'exploitation de 2,9 millions de dollars avant impôts.

En effet, l'ajustement des hypothèses économiques a généré une libération de réserves, en raison de l'amélioration du rendement du portefeuille et de la gestion de l'appariement. Cette libération a été presque entièrement compensée par des augmentations de réserves en lien avec la révision des dépenses prévues pour l'administration des contrats et la révision des hypothèses en lien avec les garanties de taux pour les polices d'assurance vie universelle. Finalement, notons que la révision des hypothèses en lien avec les titulaires de polices, soit essentiellement la mortalité, la morbidité et les abandons, n'a généré qu'une légère augmentation des réserves. Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

Finalement, notons qu'une charge a été prise au troisième trimestre en lien avec la filiale de distribution PPI Management, en raison de l'ajustement du prix d'achat et du goodwill.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2019, 2018 et 2017 sont présentés au tableau ci-après.

État des résultats consolidés

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019	2018	2017
Produits			
Primes nettes	8 944,0	7 849,3	7 253,8
Produits de placement	4 638,8	310,8	2 580,9
Autres produits	1 679,5	1 752,3	1 441,4
Total	15 262,3	9 912,4	11 276,1
Prestations sur contrats et charges			
Prestations nettes sur contrats	5 392,2	4 870,0	4 500,5
Transferts nets aux fonds distincts	916,5	821,1	1 020,7
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	4 773,1	216,0	1 726,0
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	27,1	9,2	14,0
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(44,2)	76,2	579,8
Commissions	1 653,8	1 582,2	1 448,7
Frais généraux	1 468,1	1 328,8	1 121,4
Taxes sur primes et autres taxes	128,2	126,9	118,1
Charges financières	56,4	63,0	64,0
Total	14 371,2	9 093,4	10 593,2
Résultats avant impôts	891,1	819,0	682,9
Moins : impôts	188,4	181,0	149,5
Résultat net	702,7	638,0	533,4
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(10,1)	4,3	2,0
Résultat net attribué aux actionnaires	712,8	633,7	531,4
Moins : dividendes sur actions privilégiées	22,1	21,0	15,9
Moins : prime au rachat d'actions privilégiées	—	—	—
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	690,7	612,7	515,5
Résultat par action ordinaire (BPA) – de base	6,36 \$	5,61 \$	4,84 \$

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

La croissance de près de 13 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires entre 2019 et 2018 s'explique par les éléments mentionnés ci-dessous.

Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent près de 15,3 milliards de dollars pour 2019, ce qui représente une hausse de 54 % par rapport à l'année 2018. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de 4,3 milliards de dollars des produits de placement, laquelle est essentiellement attribuable à la variation de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs. De plus, les primes nettes ont aussi contribué en raison d'une croissance de 1,1 milliard de dollars, ou de 14 %, par rapport à l'année précédente. Une croissance s'observe dans tous les secteurs et provient principalement des produits d'épargne des secteurs de l'individuel et du collectif, tels les fonds distincts, les certificats de placement garanti, les contrats de rentes assurés et les contrats d'accumulation. Rappelons qu'en 2018, les autres produits comprenaient un gain non récurrent sur la disposition d'un immeuble de la société.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs

Exercice terminé le 31 décembre 2019							
(En millions de dollars)	Ass. ind.	Gest. de patr. ind.	Ass. coll.	Ép. et retraite coll.	Aff. amér.	Autres	Total
Primes nettes	1 586,5	2 911,3	1 638,5	2 000,5	493,0	314,2	8 944,0
Var. p/r 2018	32,1	522,8	26,9	405,6	87,6	19,7	1 094,7
Prod. de plac.	3 767,5	57,1	172,1	331,6	161,5	149,0	4 638,8
Var. p/r 2018	3 856,5	(61,3)	69,6	237,0	182,5	43,7	4 328,0
Autres produits	120,5	1 462,8	54,5	97,5	103,4	(159,2)	1 679,5
Var. p/r 2018	9,0	(8,7)	(3,0)	8,0	36,6	(114,7)	(72,8)
Total	5 474,5	4 431,2	1 865,1	2 429,6	757,9	304,0	15 262,3
Var. p/r 2018	3 897,6	452,8	93,5	650,6	306,7	(51,3)	5 349,9

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges en 2019 ont enregistré une hausse de près de 5,3 milliards de dollars par rapport à 2018. Cette hausse s'arrime à l'augmentation des produits de placement mentionnée ci-dessus puisque les passifs liés aux contrats d'assurance sont appariés aux actifs sous-jacents, qui ont enregistré des hausses de valeur. En effet, les principaux éléments qui ont contribué à la hausse des prestations sur contrats et charges sont :

- Une charge du passif relatif aux contrats d'assurance plus élevée qu'en 2018 (4,6 milliards de dollars). Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appariant les provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses;
- Une augmentation des prestations nettes sur contrats, qui reflètent le cours normal des activités (522,2 millions de dollars). Rappelons que les prestations nettes sur contrats comprennent les prestations versées à la suite de décès, d'invalidités, de maladies, de sinistres ou de résiliations de contrats ainsi que les paiements de rentes;

Les éléments suivants ont aussi fait varier les prestations sur contrats et charges, mais dans une moindre mesure :

- Une augmentation des transferts nets aux fonds distincts par rapport à 2018, puisque la croissance des primes a été supérieure à celle des prestations (95,4 millions de dollars);
- Une augmentation des commissions comparativement à l'année précédente, ce qui témoigne principalement de la croissance du bloc d'affaires en vigueur (71,6 millions de dollars). Les commissions correspondent à la rémunération des conseillers financiers relativement aux nouvelles ventes et à certains contrats en vigueur;
- Une augmentation des frais généraux découlant principalement de la croissance des affaires (139,3 millions de dollars);
- Une charge liée à l'actif de réassurance en 2018 alors que le montant est créditeur en 2019 (120,4 millions de dollars). Notons que les facteurs qui ont une incidence sur cet élément sont généralement les mêmes que ceux qui influent sur la variation du passif relatif aux contrats d'assurance.

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 188,4 millions de dollars en 2019, comparativement à une charge de 181,0 millions de dollars en 2018. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures et la variation est cohérente avec la hausse du résultat avant impôts.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2019. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de 22 % au quatrième trimestre de 2019, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à 2,4 milliards de dollars. Cette variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans les secteurs de la Gestion de patrimoine individuel et de l'Épargne et retraite collectives.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais ne comprennent pas celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2019, les produits de placement ont enregistré une baisse de 474,3 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2018. La diminution au cours du quatrième trimestre de 2019 découle principalement de la baisse de la juste valeur des placements en obligations qu'a engendrée la variation des taux d'intérêt. Cette diminution est en partie compensée par une augmentation de la juste valeur du portefeuille d'actions, attribuable à la variation des marchés boursiers.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus locatifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2019, les autres produits ont connu une baisse de 11,9 millions de dollars, soit de 3 %, si on compare au même trimestre de 2018. Cette variation provient de deux éléments non récurrents comptabilisés au quatrième trimestre de 2018.

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2019				2018			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Primes nettes	2 417,0	2 189,5	1 982,7	2 354,8	1 976,8	1 836,0	1 850,0	2 186,5
Produits de placement	(304,0)	1 109,5	1 671,3	2 162,0	170,3	(295,0)	484,9	(49,4)
Autres produits	428,4	416,2	424,5	410,4	440,3	439,2	437,8	435,0
Total	2 541,4	3 715,2	4 078,5	4 927,2	2 587,4	1 980,2	2 772,7	2 572,1
Résultat avant impôts	201,5	240,7	240,7	208,2	195,5	220,0	225,2	178,3
Impôts	32,1	51,9	53,9	50,5	37,7	49,1	59,4	34,8
Résultat net	169,4	188,8	186,8	157,7	157,8	170,9	165,8	143,5
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(10,7)	—	(0,1)	0,7	2,8	0,4	0,6	0,5
Résultat net attribué aux actionnaires	180,1	188,8	186,9	157,0	155,0	170,5	165,2	143,0
Moins : dividendes sur actions privilégiées	5,3	5,4	5,7	5,7	5,5	5,6	6,1	3,8
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	174,8	183,4	181,2	151,3	149,5	164,9	159,1	139,2
Résultat par action ordinaire								
De base	1,61 \$	1,69 \$	1,67 \$	1,39 \$	1,37 \$	1,50 \$	1,45 \$	1,30 \$
Transferts nets aux fonds distincts	234,6	261,9	195,5	224,5	221,5	113,9	170,6	315,1
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	(283,0)	1 156,0	1 550,0	2 350,1	261,3	(346,2)	350,8	(49,9)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	(1,0)	6,7	7,5	13,9	8,2	(2,5)	2,1	1,4
Actif total du fonds général	44 503,1	44 950,1	43 364,9	42 475,0	39 759,5	39 067,5	39 920,0	39 133,0
Actif net des contrats de fonds distincts	27 867,9	26 976,4	26 388,7	25 759,5	23 780,6	25 033,6	24 887,6	24 100,1

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation

La structure du capital de iA Assurance se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2019, le capital de la société s'élevait à plus de 6,4 milliards de dollars, ce qui représente une diminution de 3 % par rapport au 31 décembre 2018. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient 90 % du capital total à la fin de 2019.

La diminution du capital en 2019 est principalement attribuable au rachat, en mai dernier, des débetures subordonnées émises en 2014.

Structure de capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 655,5	1 655,5	1 520,9	1 498,8	1 310,5
Actions privilégiées	525,0	525,0	375,0	375,0	375,0
Résultats non distribués ^{4,5}	3 460,1	3 440,0	3 072,8	2 793,2	2 374,0
Surplus d'apport	—	22,8	19,5	18,5	21,4
CAERG ⁶	76,4	22,5	48,9	40,1	58,1
Total partiel	5 717,0	5 665,8	5 037,1	4 725,6	4 139,0
Débetures	652,0	901,4	996,3	995,3	846,1
Comptes des contrats avec participation ⁶	41,9	52,3	41,0	39,0	45,0
Total	6 410,9	6 619,5	6 074,4	5 759,9	5 030,1

Solvabilité

Le ratio de solvabilité de la société sous le régime de capital nommé *Exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers s'établissait à 126 % au 31 décembre 2019, comparativement à 126 % au 31 décembre 2018. L'impact nul au cours de l'année s'explique notamment par l'apport des bénéfices non répartis réalisés en 2019 et la mise en place de stratégies d'investissement visant à réduire le risque macroéconomique, le tout compensé par les dividendes versés à iA Société financière et le rachat des débetures mentionné ci-dessus. Tout au long de 2019, le ratio de solvabilité est demeuré au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % donnée comme indication aux marchés financiers.

(aux 31 décembre)	2019	2018
Capitaux disponibles et attribution de l'avoir	8 766,6	8 514,5
Coussin de solvabilité global	6 971,9	6 755,2
Ratio de solvabilité⁷	126 %	126 %

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

Au deuxième trimestre de 2019, la société a procédé au rachat des débetures subordonnées émises en mai 2014, d'une valeur nominale de 250 millions de dollars et portant un intérêt de 2,80 %.

Débetures

La société comptabilisait deux séries de débetures dans son bilan au 31 décembre 2019, d'une valeur comptable totale de 652,0 millions de dollars. Ces deux séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2019, la charge de financement, composée uniquement d'intérêts, s'élevait à 23,2 millions de dollars, comparativement à 31,3 millions de dollars en 2018.

Actions ordinaires

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires sont détenues à 100 % par iA Société financière. De plus, les actions ordinaires de la société doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière en tout temps.

Actions privilégiées

En 2019, la société a versé 22,1 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de la société comporte actuellement des actions privilégiées de catégorie A réparties entre ces trois séries, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a approuvé le versement de deux dividendes distincts totalisant 671,0 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2020 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 28 février 2020.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2360625 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série G. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2020 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 28 février 2020.

Le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2020 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 28 février 2020.

Notons que tous les dividendes versés par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

⁴ Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

⁵ Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

⁶ CAERG : cumul des autres éléments du résultats global

⁷ Cette mesure, qui n'a pas d'équivalent IFRS, est établie selon les exigences des autorités réglementaires.

Actions privilégiées et débetures – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Valeur nominale :	125,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Actions privilégiées de catégorie A – série G

Nombre :	10 000 000
Valeur nominale :	250,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,0750 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2017. Le 30 juin 2017, le taux annuel a été modifié à 0,94425 \$ en espèces par action privilégiée.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, depuis le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite

Actions privilégiées de catégorie A – série I

Nombre :	6 000 000
Valeur nominale :	150,0 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite.

Débetures subordonnées émises le 23 février 2015 et échéant le 23 février 2027

Valeur nominale :	250,0 millions de dollars
Valeur comptable :	249,5 millions de dollars
Intérêt porté :	2,64 % jusqu'au 23 février 2022. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 1,08 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 23 février 2022, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 0,5 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028

Valeur nominale :	400,0 millions de dollars
Valeur comptable :	398,6 millions de dollars
Intérêt porté :	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,4 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées et des débetures. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la Loi sur les valeurs mobilières du Canada.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2019, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2019, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses sont périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à iA Société financière et ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société de même que sa capacité de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2019, les cotes accordées par DBRS et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

D'autre part, en juillet 2019, Standard & Poor's a élevé la cote de crédit de l'émetteur de iA Société financière de A- à A, ainsi que les cotes de crédit de l'émetteur et celle de solidité financière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers de A+ à AA-, citant notamment la performance opérationnelle, la profitabilité constante dans différents secteurs d'activité, de même que la bonne gestion des risques. Pour cette agence aussi les perspectives demeurent stables.

Cotes de crédit

iA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débitures subordonnées	A-
DBRS	Cote de crédit de l'émetteur	A (low)
	Débitures subordonnées	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Débitures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (Low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS	Solidité financière	A (high)
	Cote de crédit de l'émetteur	A (high)
	Débitures subordonnées	A
A.M. Best	Actions privilégiées	Pfd-2 (high)
	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa-
DBRS	Débitures subordonnées	a
	Actions privilégiées	a-

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+

Dealers Assurance Company

A.M. Best	Solidité financière	A- (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a-

Transactions entre parties liées

La valeur des activités entre parties liées est présentée à la note 27 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2019, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2019			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures ⁸	652,0	—	—	652,0
Obligations locatives	136,7	19,1	49,6	68,0
Obligations d'achat	309,7	61,3	248,4	—
Autres obligations à long terme ⁹	4 918,3	2 990,6	1 305,9	621,8
Total des obligations contractuelles	6 016,7	3 071,0	1 603,9	1 341,8

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 28 des états financiers consolidés.

⁸ Les débetures peuvent être rachetées au gré de la société à diverses dates. Consulter la note 16 des états financiers consolidés de la société pour plus d'information sur les débetures.

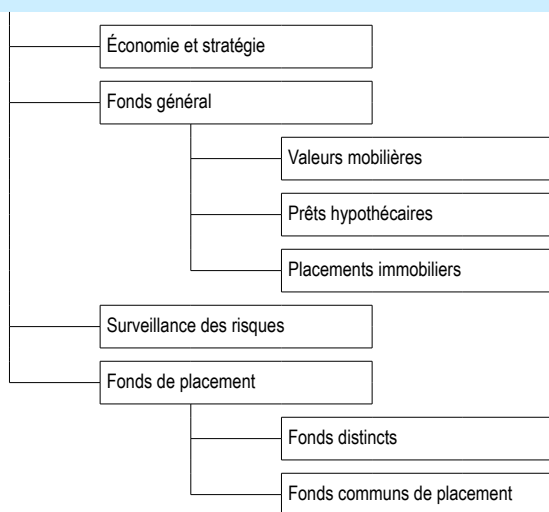
⁹ Inclut les passifs financiers à long terme uniquement.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des placements est illustrée ci-dessous.

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DES PLACEMENTS



Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Les professionnels de l'investissement de la société sont pour la plupart regroupés au sein de la filiale iA Gestion de placements. L'équipe voit à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Actif sous gestion et sous administration

La société gère et administre des actifs qui totalisaient 188,7 milliards de dollars au 31 décembre 2019, ce qui représente une hausse de 19,9 milliards de dollars, ou de 11,8 %, par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Actif sous gestion					
Fonds général	44 503,1	39 759,5	37 789,4	35 223,8	33 161,4
Fonds distincts	27 867,9	23 780,6	24 117,0	21 825,8	19 776,7
Fonds communs de placement	11 594,2	10 832,8	11 723,2	10 937,5	10 428,3
Autres	15 500,1	14 721,1	15 123,1	16 859,9	15 526,1
Total partiel	99 465,3	89 094,0	88 752,7	84 847,0	78 892,5
Actif sous administration	89 245,8	79 677,5	80 787,1	41 387,2	36 920,8
Total	188 711,1	168 771,5	169 539,8	126 234,2	115 813,3

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a quant à lui augmenté de 11,6 % si on compare à l'année 2018 et atteignait de 99,5 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

L'actif sous administration était pour sa part de 89,2 milliards de dollars au 31 décembre 2019, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (notamment Investia Services financiers et FundEX Investments) et en valeurs mobilières (iA Valeurs mobilières) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre part, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2019, 68,8 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 9,8 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 78,6 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 76 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 11 %. L'implantation au cours de l'année 2019 d'une stratégie d'investissement visant la réduction de la sensibilité des résultats aux variations macroéconomiques explique notamment la variation des postes « Actions » et « Autres » au cours de la période.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Obligations	27 189,0	23 592,3	22 944,1	21 086,8	19 278,1
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 870,2	3 661,3	3 288,1	3 292,3	3 169,3
Actions	3 023,5	3 054,8	3 467,0	3 083,0	2 924,1
Immeubles	2 076,6	1 720,5	1 340,8	1 237,8	1 215,9
Autres placements ¹⁰	3 337,6	2 550,0	2 781,9	2 391,0	2 362,2
Total	39 496,9	34 578,9	33 821,9	31 090,9	28 949,6

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	39,5 G\$	34,6 G\$
Obligations	68,8 %	68,3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	9,8 %	10,6 %
Actions	7,7 %	8,8 %
Immeubles	5,3 %	5,0 %
Autres	8,4 %	7,3 %

Qualité générale des placements

Au 31 décembre 2019, le montant des placements douteux nets avait diminué de 5,0 millions de dollars. Sur un portefeuille de 39,5 milliards de dollars, cela ne représentait que 0,03 % des placements totaux (0,05 % au 31 décembre 2018).

La qualité générale des placements est demeurée très bonne en 2019.

Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Obligations	10,1	12,8	15,1	16,9	6,0
Prêts hypothécaires et autres prêts	0,8	3,1	8,3	6,5	8,2
Total	10,9	15,9	23,4	23,4	14,2

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Placements douteux nets	0,03	0,05	0,07	0,08	0,05

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 1,7 million de dollars au 31 décembre 2019 (23,1 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 27,2 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 83,2 % du portefeuille à la fin de 2019, comparativement à 82,5 % du portefeuille à la fin de 2018. Au 31 décembre 2019, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 238,0 millions de dollars (0,8 % du portefeuille), comparativement à 184,3 millions de dollars au 31 décembre 2018 (0,8 % du portefeuille).

Obligations par cotes de crédit

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	27,2 G\$	23,6 G\$
AAA	5,7 %	5,2 %
AA	48,2 %	35,4 %
A	29,3 %	41,9 %
BBB	16,0 %	16,7 %
BB et moins	0,8 %	0,8 %

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2019, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 4,7 milliards de dollars, ce qui correspondait à 17,5 % du portefeuille obligataire (4,2 milliards de dollars, ou 17,9 % du portefeuille, au 31 décembre 2018).

¹⁰ En 2017, un élément classé sous « Autres placements » a été reclassé dans « Autres actifs » du bilan. Le changement se reflète jusqu'en 2015 inclusivement.

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	27 189,0	23 592,3	22 944,1	21 086,8	19 278,1
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements ¹¹	49,2	50,7	52,0	51,4	50,0
Municipalités	4,8	5,1	5,0	4,4	5,2
Sociétés – émissions publiques	28,5	26,3	26,1	26,2	25,9
Sociétés – émissions privées	17,5	17,9	16,9	18,0	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 3,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019, en hausse de 208,9 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2018. Près du tiers de ce portefeuille, soit 1,2 milliard de dollars, était titrisé à la fin de 2019 par le biais du Programme d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la SCHL.

Les prêts hypothécaires comme tels se chiffraient à 3,1 milliards de dollars à la fin de 2019 et leur qualité demeurait excellente. Le taux de délinquance est demeuré stable et très bas au cours de l'année et s'élevait à 0,08 % au 31 décembre 2019. Au total, les prêts hypothécaires délinquants ne représentaient que 2,5 millions de dollars au 31 décembre 2019 (2,6 millions de dollars au 31 décembre 2018). La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

(%)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Taux de délinquance	0,08	0,09	0,34	0,27	0,29

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté environ les trois quarts du montant total de prêts hypothécaires au cours des récentes années (73,8 % en 2019).

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

(%)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)					
Prêts hypothécaires	3 076,2	2 999,4	2 718,5	2 776,5	2 877,2
Autres prêts – financement automobile	794,0	661,9	569,6	515,8	292,1
Total	3 870,2	3 661,3	3 288,1	3 292,3	3 169,3
Répartition des prêts hypothécaires par types de prêts (%)					
Prêts assurés	73,8	76,4	78,1	77,1	76,0
Prêts conventionnels	26,2	23,6	21,9	22,9	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	0,08	0,09	0,34	0,27	0,29

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés résidentielles unifamiliales et multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 91,6 % au 31 décembre 2019 (91,4 % au 31 décembre 2018). Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	3,1 G\$	3,0 G\$
Résidentielles	37,0 %	36,0 %
Multirésidentielles	54,6 %	55,4 %
Non résidentielles	8,4 %	8,6 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 12,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019 (13,0 milliards de dollars au 31 décembre 2018).

Finalement, notons que la société a décidé en septembre 2019 de cesser d'accepter les nouvelles demandes de prêts résidentiels afin de concentrer ses activités hypothécaires sur les prêts multirésidentiels et commerciaux. Une équipe demeure en place afin de soutenir et d'honorer les engagements de la société envers les clients de prêts résidentiels existants.

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2019, les placements en titres de participation s'élevaient à 3 milliards de dollars, ou à 7,7 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,1 milliards de dollars, ou à 8,8 % un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à long terme a produit un rendement de 19,5 % en 2019, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de 10,5 % en 2019. Les actions privées occupent par ailleurs une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à long terme.

Portefeuille d'actions par types d'appariements

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	3,0 G\$	3,1 G\$
Engagements à très long terme	49,7 %	55,9 %
Polices universelles	29,4 %	26,2 %
Capital (actions privilégiées)	20,9 %	17,9 %

¹¹ Émetteurs gouvernementaux et ceux ayant une garantie directe ou indirecte équivalente, à l'exclusion des émetteurs municipaux

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	3 023,5	3 054,8	3 467,0	3 083,0	2 924,1
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	27,3	35,7	41,2	43,3	50,3
Actions privilégiées	18,5	16,3	18,3	19,7	19,1
Indices boursiers	10,3	10,2	14,3	13,7	13,0
Actions privées	43,9	37,8	26,2	23,3	17,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a augmenté de 356,1 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 2,1 milliards de dollars au 31 décembre 2019. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à l'augmentation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 5,3 % des placements totaux au 31 décembre 2019.

Le taux d'occupation des immeubles de placement a légèrement diminué durant l'année (94 % au 31 décembre 2019 comparativement à 95,0 % au 31 décembre 2018). Il continue de se comparer très favorablement aux taux des immeubles locatifs commerciaux des grandes villes canadiennes.

Les immeubles de bureaux représentent plus de 80 % des placements immobiliers.

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur comptable du portefeuille	2 076,6	1 720,5	1 340,8	1 237,8	1 215,9
Taux d'occupation	94,0 %	95,0 %	93,0 %	90,2 %	90,1 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Portefeuille	2,1 G\$	1,7 G\$
Bureaux	85,0 %	85,2 %
Commerces de détail	11,4 %	12,5 %
Immeubles industriels	3,2 %	2,0 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	0,4 %	0,3 %

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

Finalement, la société a mis en place une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Intruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2019	2018
Juste valeur nette ¹²	572	(204,3)
Montant nominal de référence ¹³	28 948	17 432

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2019 (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2018).

¹² Juste valeur positive des instruments financiers dérivés présentée à l'actif dans les états de la situation financière consolidés, moins la juste valeur négative présentée au passif

¹³ Montant qui sert à déterminer le montant contractuel des flux monétaires à être changés

Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de la société totalisait 39,5 milliards de dollars au 31 décembre 2019 (27,9 milliards de dollars en fonds distincts et 11,6 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une hausse par rapport à l'année 2018. La hausse s'explique essentiellement par l'environnement favorable des marchés financiers, ainsi que par les ventes positives de fonds distincts.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds distincts	27,9	23,8	24,1	21,8	19,8
Fonds communs de placement	11,6	10,8	11,7	10,9	10,4

Gamme de fonds

La société propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2019, l'offre de la société comptait près de 200 fonds destinés à ses clients et plus de la moitié de l'actif de ces fonds était géré à l'interne.

La société a continué de remodeler son offre de fonds distincts en 2019 en vue d'une plus grande diversité et d'une meilleure complémentarité. Des fonds ont été ajoutés, principalement dans le segment des fonds d'actions étrangères, ainsi que deux stratégies à potentiel de rendements supérieurs visant les titres à revenu fixe. De plus, certains fonds de moindre envergure ou suscitant moins d'intérêt ont été fusionnés afin de maintenir l'offre à un nombre de fonds raisonnable.

Du côté des fonds communs de placement, la filiale Placements iA Clarington a également revu sa gamme de fonds au cours de 2019. Elle a notamment apporté des améliorations à ses solutions gérées, dont l'ajout de cinq gestionnaires de portefeuilles reconnus, et effectué des changements sur le plan des responsabilités de gestion pour certains autres fonds. Elle a aussi lancé de nouveaux fonds, dont de nouvelles séries FNB (fonds négociés en bourse) à gestion active et des fonds qui favorisent les actions étrangères.

Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a enrichi son offre de quelques fonds, notamment dans le segment des actifs alternatifs, un segment très en demande auprès de la clientèle des caisses de retraite.

Fonds de placement de la société en vigueur

	Au 31 décembre 2019	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	27,9	71 %
Fonds communs de placement	11,6	29 %
Total	39,5	100 %

Rendements des fonds de placement

Alors que le contexte géopolitique a rarement été aussi mouvementé qu'en 2019, les marchés boursiers ont remarquablement bien résisté. Bien que le rebond après le creux de fin 2018 était attendu selon les tendances historiques, son ampleur a fortement surpris. En effet, la progression de l'indice MSCI Monde tous pays, baromètre qui mesure la vigueur de l'ensemble des marchés boursiers, a été la plus vigoureuse depuis 2013, atteignant près de 25 % (devises locales). Quant à la bourse américaine, représentée par l'indice S&P 500, elle a progressé d'un remarquable 31,5 % en 2019 (24,8 % en devise canadienne). Le marché boursier canadien a aussi bien progressé avec un rendement de 22,9 %. Même les marchés obligataires ont participé à la fête grâce à la baisse des taux d'intérêt. À titre d'exemple, le marché obligataire canadien, représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada, a avancé de 6,9 % en 2019.

Alors que l'année 2018 avait été caractérisée par la désynchronisation de la croissance économique mondiale, l'année 2019 a été marquée par une certaine mollesse des principaux indicateurs économiques, qui se sont améliorés quelque peu vers la fin de l'année. Les signes de ralentissement ont donc incité à une détente monétaire synchronisée des banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne, sans oublier celles de plusieurs pays émergents, soutenant fortement les marchés boursiers et obligataires.

Dans ce contexte où l'ensemble des marchés financiers ont bien progressé en 2019, la performance d'une très grande majorité de nos fonds d'investissement a donc été excellente pour nos clients.

Lorsque comparés avec ceux de la concurrence, les rendements de nos fonds sont légèrement supérieurs à la moyenne pour l'année. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que société d'assurance, iA Assurance assume une variété de risques inhérents au développement et à la diversification de ses activités. Elle met ainsi de l'avant une gestion des risques qui s'harmonise avec sa stratégie d'expansion des affaires. L'objectif de la gestion des risques de la société est de générer une valeur maximale durable pour ses clients, ses actionnaires, ses employés et pour la collectivité auprès de laquelle elle demeure activement présente. Plus précisément, la société est soucieuse de procéder à une gestion saine et prudente des risques en promouvant une approche visant l'équilibre entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risque, approche caractérisée par la considération des risques dans la prise de décision, l'alignement sur les orientations stratégiques et le respect de l'appétit et de la tolérance aux risques. La gestion des risques permet également de veiller à ce que la société réponde à ses engagements envers les titulaires de polices, ses créanciers et les autorités réglementaires.

La gestion des risques de la société repose sur un code de conduite et une culture solides ainsi que sur un encadrement efficace. Dans la mise en œuvre de ses stratégies et de ses décisions d'affaires, la société maintient une vision d'ensemble et fait constamment preuve de prudence afin de protéger sa réputation et la valeur de la société. La société porte aussi une attention particulière à la suffisance de son capital en maintenant un ratio de solvabilité supérieur à celui exigé par les autorités réglementaires.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

La société définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui aura un impact sur la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace repose sur l'identification, la mesure et l'évaluation, la compréhension et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités.

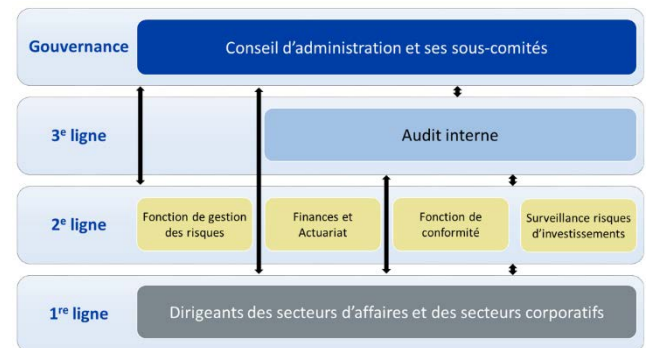
Conformément à ce principe, la société a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et qui est pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités.

Le cadre de gestion intégrée des risques a pour but d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de comprendre, de gérer et de surveiller les risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. Le cadre a également pour objectif de définir l'appétit et la tolérance au risque que la société accepte d'assumer afin de réaliser sa stratégie d'affaires en vue d'atteindre ses objectifs. Enfin, le respect du cadre permet d'assurer que les informations pertinentes relatives aux risques sont communiquées et partagées entre les différents intervenants impliqués dans la gestion des risques au moment opportun et sur une base régulière.

Le cadre de gestion intégrée des risques fournit ainsi au conseil d'administration une assurance raisonnable que tous les éléments requis sont en place au sein de l'entreprise pour assurer une gestion efficace des risques. Le respect et l'application du cadre permettent de préserver et de faire rayonner au sein de la société une saine culture de gestion des risques.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique globale dont le but est de classifier et de définir les risques auxquels la société est exposée, de préciser la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques, et de repérer les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, de mesure, d'évaluation, de communication et de surveillance.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». L'approche distingue les responsabilités entre ceux qui prennent le risque, ceux qui le surveillent et ceux qui fournissent une évaluation indépendante sur la démarche globale.

En première ligne de défense se retrouvent le président et chef de la direction de même que les dirigeants des secteurs d'affaires et des secteurs corporatifs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de sélectionner et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à un bon équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'assurer la mise en application des politiques et des procédures, d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs.

En deuxième ligne de défense se situent la fonction de gestion des risques et la fonction de conformité, lesquelles sont chapeautées respectivement par le chef de la gestion des risques et le chef de la conformité. Y sont inclus également les secteurs des Finances et de l'Actuariat ainsi que la Surveillance des risques d'investissements. Cette deuxième ligne est chargée de coordonner l'application et le respect du cadre de gestion intégrée des risques au sein de la société.

et de veiller à ce que les politiques et procédures appropriées soient établies et mises en œuvre efficacement par la première ligne de défense. À cette fin, elle coordonne, encadre et supporte la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques significatifs auxquels la société est exposée. Elle travaille conjointement avec la première ligne pour assurer une gestion prudente et disciplinée en préservant la réputation et la pérennité de la société. Les deux premières lignes de défense ont également la responsabilité de tenir le conseil d'administration régulièrement informé au sujet des principaux risques auxquels la société est exposée et des mesures qui sont prises pour gérer ces risques.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les autres fonctions de deuxième ligne ainsi qu'avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

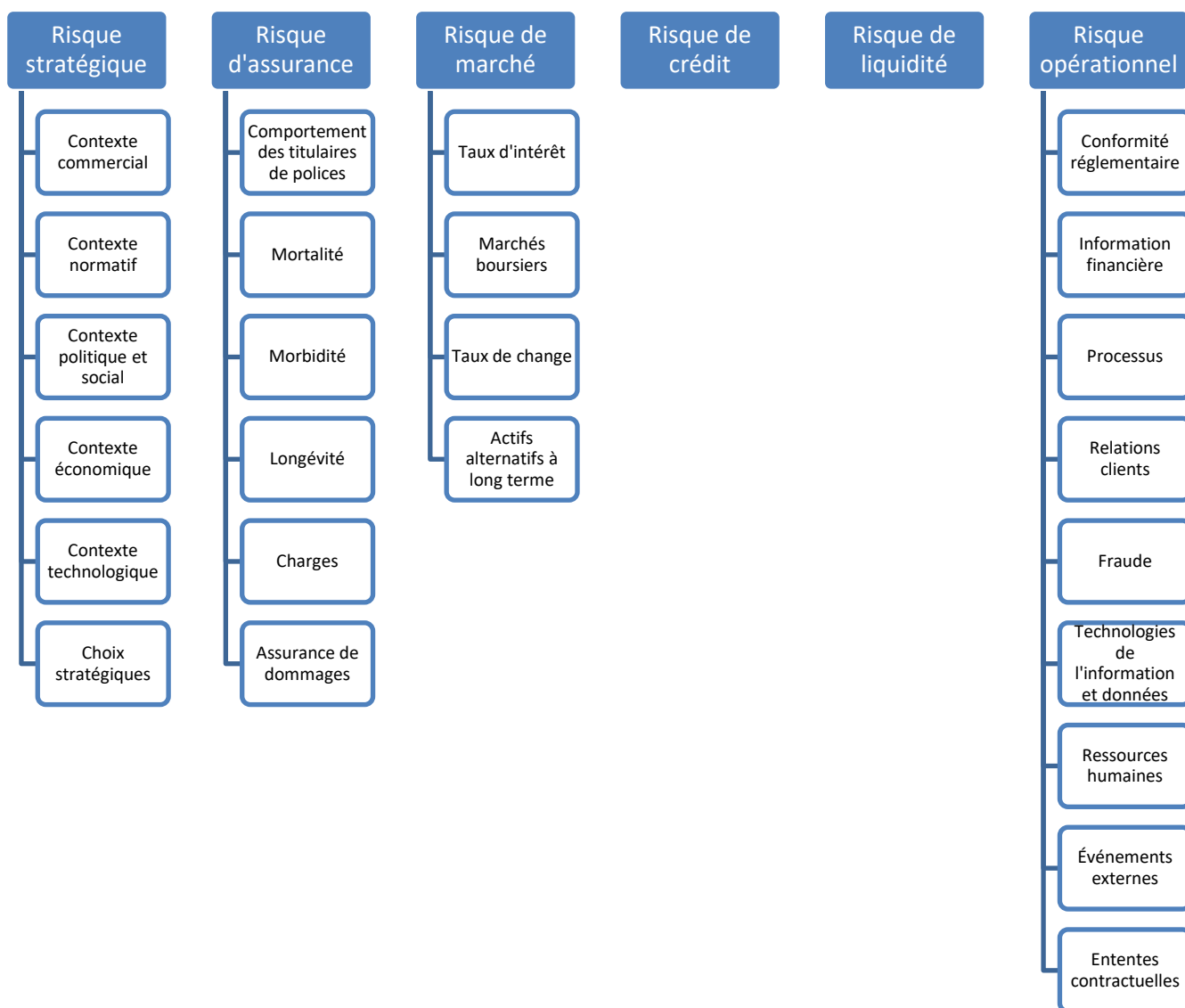
En troisième ligne de défense, l'audit interne évalue l'efficacité du cadre de gestion intégrée des risques, recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration vérifie et approuve la politique globale qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les seuils de tolérance que la société est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de croissance.

Le cadre de gestion intégrée des risques est également appliqué dans les filiales de la société. Des liens fonctionnels sont établis entre les fonctions de gestion des risques et de conformité et les responsables de gestion des risques et de conformité dans les filiales.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la gestion des risques.

Catégories de risques



Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent.

La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques figurants dans les six catégories ci-dessus. Il pourrait notamment se manifester à la suite d'une négligence ou d'un geste non autorisé posé par un employé ou une autre personne liée à la société, d'un comportement inapproprié d'un de ses représentants ou d'un autre événement pouvant avoir une incidence défavorable, à tort ou à raison, sur la perception du public vis-à-vis de la société et entraîner éventuellement une diminution de la clientèle, des pertes de revenus ou des frais de litiges importants.

Chacune de ces catégories de risque peut se manifester sous forme de risques avérés ou de risques émergents. La gestion de ces risques à travers l'organisation est donc modulée en conséquence.

Chacune de ces six catégories de risques fait l'objet de stratégies de gestion qui lui sont spécifiques. Cela dit, la gestion de ces risques se base sur un élément commun fondamental qui transcende l'organisation; la culture de gestion du risque. Celle-ci peut se définir comme étant les réflexes comportementaux adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

Risque stratégique

Le risque stratégique peut découler de mauvais choix stratégiques ou d'une adaptation inadéquate aux changements qui surviennent dans l'environnement commercial, normatif, politique, économique ou technologique.

Risque lié au contexte commercial – Les secteurs de l'assurance et de la gestion du patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et nuisent à la rentabilité globale de la société. Des changements aux besoins et aux habitudes de consommation des clients pourraient également avoir un impact défavorable sur les résultats de la société si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte normatif – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité. Les risques liés aux changements climatiques sont également considérés. Au premier trimestre 2019, iA Assurance est devenue signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements. À ce titre, des critères d'analyse sont développés pour intégrer les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement.

Risque lié au contexte économique – Un changement à l'environnement économique, telle une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité ou une hausse du risque de crédit, pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement à l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes d'information et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

Annuellement, ou plus fréquemment selon le jugement et les circonstances, la haute direction de la société réévalue les risques stratégiques avérés et émergents. Lors des exercices de planification stratégique corporative et sectorielle qui s'exécutent dans l'ensemble de l'organisation, ces risques sont pris en considération de manière à évaluer leur impact sur la stratégie de la société et, à l'inverse, de façon à identifier si des stratégies additionnelles doivent être déployées afin de les gérer ou de les mitiger.

Par ailleurs, la haute direction établit les stratégies et en supervise l'exécution. Son travail repose sur divers processus importants :

- Effectuer la planification stratégique tout en s'assurant de respecter le niveau de tolérance au risque établi et l'adéquation des fonds propres;
- Examiner la performance des stratégies et des risques des principales activités de la société.

Principaux risques stratégiques et émergents

Lors de la révision des risques stratégiques et émergents pour l'exercice 2019, les risques identifiés ont été revalidés et les stratégies mises en œuvre pour les gérer poursuivies.

Changements technologiques et dans la relation avec le client

L'arrivée de nouvelles technologies numériques et applicatives, jumelée à l'évolution démographique et aux préférences de nos clients, a mené la société à effectuer des choix stratégiques. À cet égard, l'organisation poursuit sa stratégie numérique de pointe, positionnant l'expérience client et l'expérience des partenaires au cœur de celle-ci.

Changements dans la réglementation – Œuvrant dans l'industrie de l'assurance et de la gestion patrimoine, la société est soumise aux exigences de plusieurs autorités réglementaires. La période actuelle est caractérisée par l'émergence de plusieurs nouvelles exigences réglementaires pouvant toucher une variété de sujets, dont, par exemple, les pratiques commerciales et le traitement équitable du client, la protection des renseignements personnels et des données et les nouvelles normes comptables. S'appuyant sur son rigoureux cadre de gestion des risques et de conformité, la société effectue une vigie efficace et se met rapidement en action pour se positionner de manière proactive face à ces nouvelles exigences.

Risque lié aux changements des conditions économiques – Œuvrant dans le secteur financier, la société dépend en partie des conditions économiques et financières des marchés sur lesquels elle est présente. Dans le contexte complexe et globalisé qui caractérise ces marchés, les conditions économiques peuvent varier subitement et avec un niveau élevé d'amplitude. Pour se prémunir contre ces changements imprévus, la société s'appuie sur un modèle d'affaires équilibré en sélectionnant des stratégies qui lui permettent de se protéger tout en tirant avantage de différents contextes économiques. De par l'équilibre de sa stratégie, la société est donc en mesure de demeurer solvable et prospère et de poursuivre sa croissance à long terme, en dépit de la volatilité des conditions économiques.

Sécurité des données et cyberrisques

Dans le contexte des événements observés en 2019, la société a également porté une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du dispositif dans la section sur le risque opérationnel).

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés au comportement des titulaires de polices, à la mortalité, à la morbidité, à la longévité, aux charges ainsi qu'à l'assurance de dommages. Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits – Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé avec les titulaires de polices ou leur être transféré par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré par l'entremise d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations – La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon les secteurs d'activité, sont établis en assurance vie et maladie. La société possède également des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières relativement à de multiples demandes de règlement qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés. Une de ces ententes porte notamment sur des événements pouvant causer des pertes excédant 200 millions de dollars, jusqu'à concurrence d'un maximum de 400 millions de dollars, ce qui équivaut à un montant d'indemnisation maximal pouvant atteindre 200 millions de dollars.

Établissement des provisions mathématiques – Dans une société d'assurance, l'établissement des provisions mathématiques est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions des provisions mathématiques.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Sensibilité de la société à certains risques d'assurance – Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2019	2018
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité ¹⁴	205	194
Taux de déchéance ¹⁵	167	146
Coûts unitaires ¹⁶	62	58
Taux de morbidité ¹⁷	59	52

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

¹⁴ La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

¹⁵ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

¹⁶ Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits

¹⁷ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survivance prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs alternatifs à long terme.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision annuelle et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Risque lié aux taux d'intérêt – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour appairer les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties inhérentes des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus d'appariement rigoureux qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans le processus d'appariement, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Afin d'illustrer l'application de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2019		2018	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	7 500	25 %	6 425	25 %
Comptes de la police universelle	1 533	5 %	1 437	6 %
Total partiel	9 033	30 %	7 862	31 %
Passifs non immunisés	21 294	70 %	17 745	69 %
Total	30 327	100 %	25 607	100 %

1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 25 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

L'objectif principal ici ciblé par la société est de minimiser son exposition à la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans cette optique, pour les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie d'appariement est de maintenir au plus bas seuil possible la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Du côté des passifs, les rendements prévus comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 5 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes dont le rendement varie en fonction d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 70 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 1 002 millions de dollars en 2019 (780 millions de dollars en 2018). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2019.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2019	2018
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ¹⁸	(6)	26
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (<i>URR</i>)	61	66

Hausse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2019	2018
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux des taux d'intérêt ¹⁹	(6)	(2)

Des hausses similaires de l'*IRR*, de l'*URR* et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse.

La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'*IRR* et de 10 points centésimaux pour l'*URR* parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2019.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'*IRR* dans les provisions mathématiques de la société.

Risque lié aux marchés boursiers – Le risque lié aux marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) d'un renforcement des provisions mathématiques et 4) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société. Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2019 aurait entraîné une diminution de 31 millions de dollars du résultat net et une diminution de 48 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2019 aurait diminué le résultat net d'environ 116 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 121 millions de dollars sur une période de douze mois.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 24 % des marchés boursiers (par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2019), et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manœuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2019, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

¹⁸ Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent les engagements à très long terme.

¹⁹ Exclut toute révision à la baisse de l'*IRR* ou de l'*URR*.

Les fonds distincts représentent pour la société une exposition importante au risque de baisse des marchés boursiers. Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique dont la description est donnée un peu plus loin dans cette section.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doit alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société détermine le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui se retrouvent dans cette situation à un moment donné dans le temps. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, car, en réalité, les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Gestion de patrimoine individuel Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2019	2018
Actif sous gestion	16 392	13 994
Valeur minimale garantie	13 753	12 936
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ²⁰	7 366	7 276
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ²¹	9 026	6 718

La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à maturité de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Ainsi, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 90 % et 96 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Afin d'assurer une saine gestion du risque de baisse des marchés boursiers, des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation sont définies dans les politiques de placement de la société. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

²⁰ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à maturité dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

²¹ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

Risque de change – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change reliés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2019, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit (décote) ou au défaut de contreparties. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts, de placements privés et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont, principalement, des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré. Ces contrats ne sont pas utilisés à des fins spéculatives, mais à des fins d'appariement et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés dans le cadre du programme de couverture du risque lié aux garanties de capital des fonds distincts exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées dans ce programme. Comme indiqué précédemment, les institutions financières utilisées en contrepartie des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit spécifique aux placements privés, aux prêts commerciaux et prêts aux particuliers, qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Ce risque est géré par l'entremise d'un appariement des éléments d'actif avec les engagements financiers et d'une gestion rigoureuse de la trésorerie. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif est détenue dans des titres facilement négociables.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

En plus des besoins mentionnés précédemment, la société doit prévoir des liquidités supplémentaires en raison des possibilités de résiliation et de rachat des contrats et de pandémie. Plusieurs scénarios sont analysés afin de s'assurer que la société sera en mesure d'honorer ses engagements dans diverses situations de tension jugées très défavorables pour la société.

Pour assurer la surveillance du risque de liquidité, les dirigeants du Service des placements préparent mensuellement un rapport indiquant que la société aura la capacité de satisfaire à l'ensemble de ses engagements sur un horizon minimal de douze mois selon différents scénarios défavorables affectant les entrées et sorties de passifs, la liquidité des actifs, les besoins d'actifs en garantie et la capacité des canaux de liquidité. Ce rapport est transmis trimestriellement au comité de placement.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à la conformité réglementaire, à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières, de perte de position concurrentielle ou d'une atteinte à la réputation. En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsqu'approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

De plus, par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect aux procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

Risque de non-conformité réglementaire – La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive sont mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

Information financière – La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Protection des renseignements personnels – Les défis à relever ont été nombreux avec l'utilisation des technologies émergentes. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent exigent une prise en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société a mis en œuvre des codes de conduite et s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires.

Technologies de l'information et de la communication et cybersécurité – Des technologies de l'information et de la communication (TIC) fiables, sécuritaires et performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet vise à contrôler le risque de défaillance des TIC et permet de diminuer les risques. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la cybersécurité parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont difficiles à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services, en passant par l'accès non autorisé à des renseignements personnels ou de l'information sensible, jusqu'au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges, et d'autres impacts.

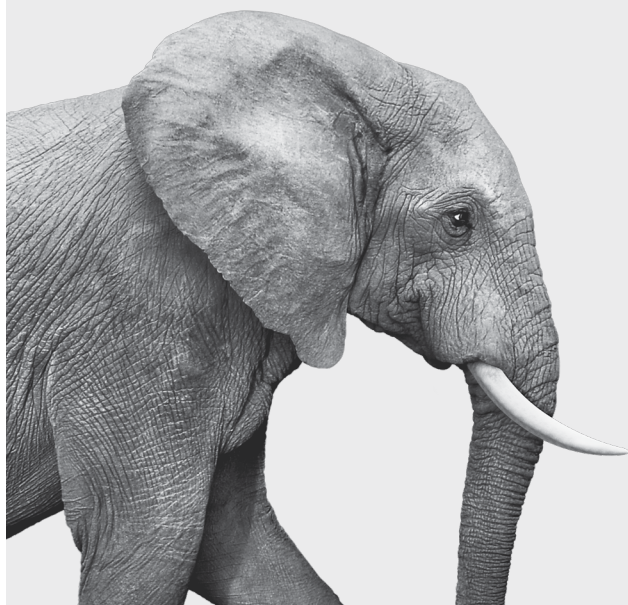
Afin de mitiger les risques liés à la cybersécurité, la société a établi et maintient en permanence un bilan de ses risques de sécurité, au fil de l'évolution des cybermenaces, des contremesures et des exigences réglementaires. La société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information numérique qui précise les rôles et responsabilités en matière de cybersécurité. Elle a aussi approuvé un programme d'investissement dans la cybersécurité, y compris des politiques, des procédures et des moyens technologiques afin de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités. Ces mesures sont complétées par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société. Finalement, la société dispose d'une assurance contre le cyberrisque.

Gestion de crise – La structure de gestion de crise pour la continuité des affaires de la société couvre l'ensemble des risques potentiels auxquels elle peut être confrontée, dont le risque lié à l'occupation physique des lieux et aux interruptions de service en cas de catastrophe naturelle, de cyberattaque, de pandémie ou de tout autre type de catastrophe. La société a notamment mis en place un vaste plan de continuité et instauré des procédures dans ses principaux bureaux d'affaires afin de minimiser les délais d'attente précédant la reprise des services. Ce plan de continuité et ces procédures sont examinés et testés régulièrement.

La société s'est dotée d'un plan détaillé de communication qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

iA Groupe financier

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca